

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE NATIONAL DES PRODUITS PETROLIERS
SON EXCELLENCE MONSIEUR SANOUSSI TOURE
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
A L'OUVERTURE DE LA 19^{ème} SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 DECEMBRE 2009

MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DE L'OFFICE NATIONAL DES
PRODUITS PETROLIERS,

MADAME LA DIRECTRICE GENERALE,

MESDAMES, MESSIEURS,

Au seuil du nouvel an, j'ai le plaisir de vous présenter mes vœux les meilleurs. Que la nouvelle année 2010 soit pour vous, pour votre famille et pour tous ceux qui vous sont proches une année de bonheur, de santé et de réussite.

Qu'elle soit pour notre pays une année de paix, de prospérité et d'atteinte de tous les objectifs de développement.

Lors de la 18^{ème} session en juillet dernier, le marché international du pétrole était marqué par une accalmie qui a été mise à profit pour restaurer l'équilibre dans le sous-secteur des hydrocarbures.

Par contre, aujourd'hui, la dix neuvième (19^{ème}) session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Office National des Produits Pétroliers se tient dans un contexte marqué par la hausse du cours du pétrole brut.

De juillet à novembre 2009, le prix du baril a augmenté de plus de 18%. En effet, de 64,62 dollars en juillet, il s'est chiffré à 76,66 dollars en novembre 2009.

Pour réduire l'impact des fluctuations du marché international sur l'économie nationale, un système d'approvisionnement efficient sera défini et une étude d'évaluation de la libéralisation du sous - secteur pétrolier sera entreprise. Les réflexions engagées d'une part, pour asseoir un meilleur mécanisme d'établissement de la structure de prix et d'autre part pour constituer un stock national de sécurité en carburants nous permettront de poursuivre les actions de sécurisation de l'approvisionnement du Mali en hydrocarbures de bonne qualité et de réduire la facture pétrolière.

Des mesures appropriées seront prises pour accompagner les professionnels de l'industrie pétrolière dans le renforcement de leur professionnalisme et pour soutenir les efforts de diversification des sources d'approvisionnement.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au cours de la présente session, vous aurez à examiner les documents relatifs au budget de l'année 2010 que sont le projet de budget et le projet de budget - programme de l'ONAP, ainsi que le projet de budget du Dépôt/ONAP.

Le projet de budget de l'ONAP soumis à votre approbation se chiffre en recettes et en dépenses à 884 900 000 Francs CFA contre 841 269 000 Francs CFA en 2009. Il augmente de 5%.

Son exécution permettra d'améliorer les conditions de travail du personnel et mettre en oeuvre les programmes essentiels de l'Office qui sont, entre autres :

- la sécurisation de l'approvisionnement ;
- l'établissement des statistiques d'importation, de consommation et de ventes des produits pétroliers;
- l'assainissement du sous-secteur ;
- la réalisation d'études nécessaires à l'amélioration du sous-secteur, notamment l'évaluation de la libéralisation du sous-secteur des hydrocarbures.

Notre pays est l'un des premiers en Afrique à avoir libéralisé ces sous - secteur avec l'aide des partenaires techniques et financiers. Après une quinzaine d'années de pratique, il est nécessaire de procéder à son évaluation.

Cette étude permettra d'en identifier les contraintes et de proposer des mesures correctives.

Le projet de budget du Dépôt/ONAP de Bamako-Sénou se chiffre en recettes et en dépenses à 490 921 200 Francs CFA en 2010 comme en 2009.

Il devra permettre, entre autres, l'acquisition de nouveaux équipements comme le séraphin, la poursuite des travaux de sécurisation et de modernisation de l'infrastructure et le perfectionnement des ressources humaines.

Ainsi, je vous invite à analyser ces documents financiers avec un esprit critique afin que, de nos travaux soient prises des décisions appropriées pour le renforcement du rôle de l'ONAP dans le développement du sous - secteur des hydrocarbures.

Je suis convaincu que cet examen contribuera à définir et à mettre en oeuvre une nouvelle politique d'approvisionnement du pays en produits pétroliers mieux sécurisée.

En comptant sur la participation active de tous les administrateurs, je déclare ouverte la 19^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Office National des Produits Pétroliers.

Je vous remercie.